



Envoyé en préfecture le 16/03/2021

Reçu en préfecture le 16/03/2021

Affiché le 16/03/2021

ID : 077-217702547-20210316-202105AG-AR

REPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRETE N° 2021/05 AG

Objet : Réglementation de la circulation des animaux domestiques à l'intérieur du Square J SMITH et du terrain de foot.

Le maire de la commune de LIVERDY en BRIE

Vu les articles L22312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L2122-24 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 1385 du Code Civil concernant la responsabilité des propriétaires, utilisateurs ou gardiens d'animaux ;

Considérant que pour sauvegarder l'hygiène publique, la sécurité et la tranquillité des lieux, il importe de réglementer la circulation des animaux domestiques, notamment des chiens.

ARRETE

Article 1er : Tous les animaux domestique et notamment les chiens SERONT INTERDITS à l'intérieur des lieux ci-dessous :

- Square J SMITH
- Terrain de football.

Article 2 : Sur ces mêmes lieux, tout animal sans maître sera considéré en état de divagation et une mise en fourrière ainsi qu'une contravention seront ordonnées.

Article 3 : D'une manière générale, les personnes ayant la garde d'un animal domestique devront veiller à ce que celui-ci ne puisse constituer un risque d'accident et ne porte atteinte à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité public sur la commune avec interdiction de pénétrer au square J SMITH ainsi qu'au terrain de football.

Article 4 : Les services de gendarmerie ont compétence pour constater systématiquement les infractions suivantes :

- La divagation d'animaux domestiques notamment de chiens.
- La présence d'animaux domestiques au square J SMITH ainsi qu'au terrain de football.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché en mairie et en tout lieu qui sera jugé utile et ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous/Préfet de PROVINS.
- Monsieur le commandant de gendarmerie de TOURNAN en BRIE.

LIVERDY en BRIE Le 14 mars 2021

Hugues MARCELOT
Maire de Liverdy-en-Brie

